La Maison des Familles Itinérante au service des quartiers d'Aurillac (/experiences/la-maison-des-familles-itinerante-au-service-des-quartiers-daurillac)

Chapo

Grâce à son camion itinérant, l'Union départementale des associations familiales (Udaf) du Cantal va à la rencontre des habitant·e·s des Cités de la Montade et de Brouzac, dans le quartier prioritaire d'Aurillac Sud. L'objectif est de les informer et de les accompagner sur des sujets tels que l'accès aux droits, la médiation familiale, la parentalité ou encore l'utilisation du numérique. Ce dispositif vise à répondre aux difficultés de mobilité des habitant·e·s, en délocalisant les services de cette association directement dans les territoires.

L'Udaf du Cantal (https://www.udaf15.fr/) remplit trois missions principales : représenter les familles auprès des institutions, apporter une expertise sur leur quotidien et proposer des services adaptés aux familles et aux personnes vulnérables.
C'est dans ce cadre que La Maison des Familles Itinérante a été lancée en mai 2024.

Ce camion se déplace dans tout le département du Cantal, notamment à Aurillac Sud.
À son bord, au moins deux agents de l'Udaf, dont une médiatrice sociale, informent les habitants des services disponibles à proximité, les orientent vers des partenaires qui pourront les aider, et parfois, les accompagnent dans leurs démarches administratives. Au total, 14 permanences gratuites et sans rendez-vous sont proposées chaque mois, aux cantalous·ses. Chaque permanence leur permet de rencontrer un service spécifique de l'Udaf, tout en offrant la possibilité d'aborder d'autres sujets selon leurs besoins.

Depuis novembre 2024, trois permanences ont eu lieu, devant les maisons de quartier de la Montade et de Brouzac :

- En septembre, l’équipe accompagnée par le Point Conseil Budget de l’Udaf, a reçu huit personnes, pour discuter de budget et de surendettement.
- En octobre, la permanence animée avec le Point Info Famille de l’Udaf a accueilli onze habitant·e·s, pour un accompagnement sur des questions de parentalité.
- En novembre, le service de médiation familiale de l'Udaf s'est déplacé à Aurillac pour répondre aux questions autour des conflits familiaux, de la séparation, des problèmes de communication...

Ce dispositif, cofinancé par les crédits de la politique de la ville, la CAF, le conseil départemental, la MSA, l’ARS, la Région, l’État, etc…, confirme l’engagement de l’Udaf à accompagner les habitant·e·s d’Aurillac au plus près de leurs besoins. La Maison des Familles Itinérante poursuivra ses permanences mensuelles jusqu’à fin 2025.

••• *Contact : Céline MARGE, cmarge@udaf15.fr (mailto:cmarge@udaf15.fr)*